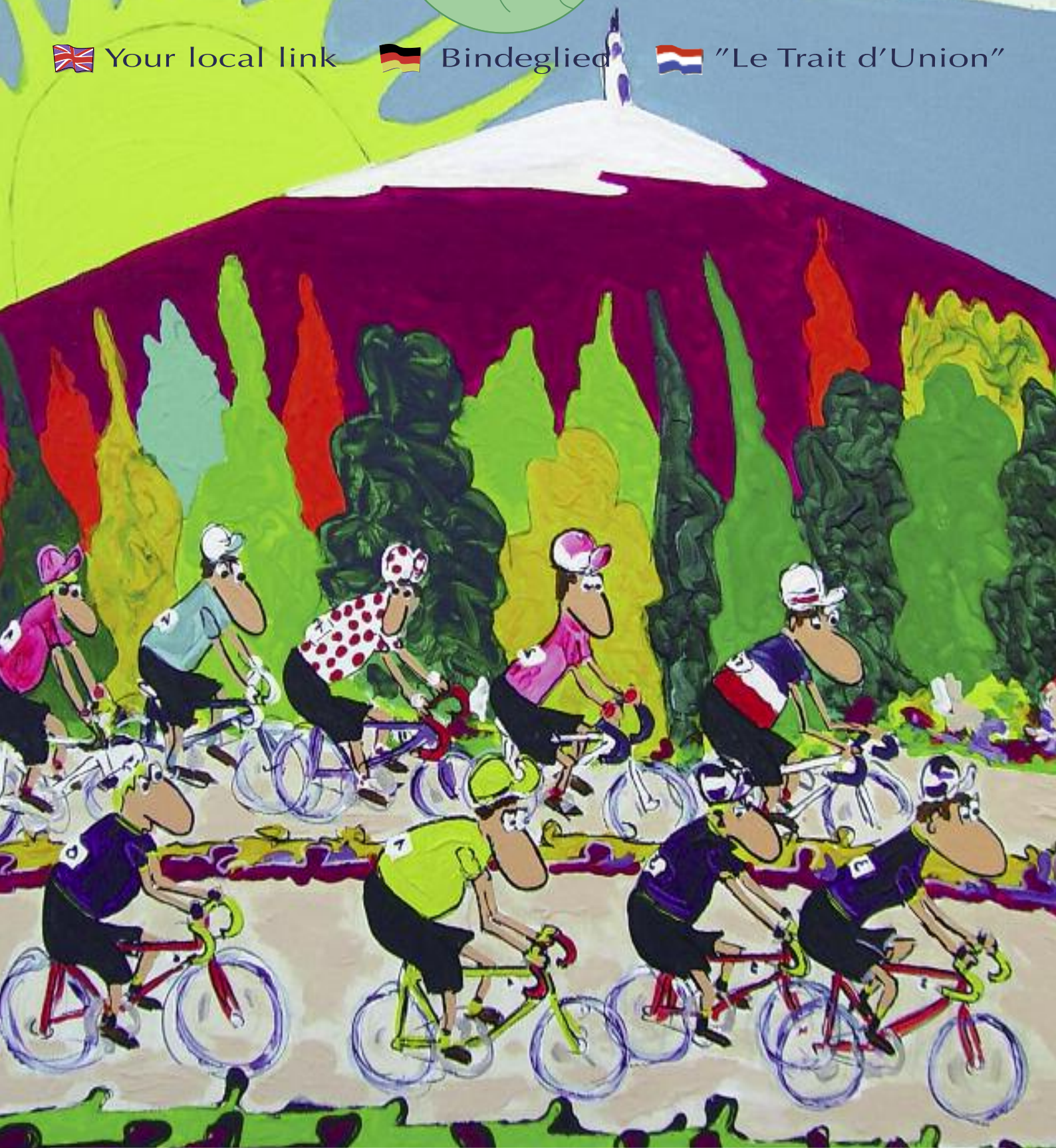


LOU PASSADOU

 Your local link  Bindeglied  "Le Trait d'Union"



Succès pour la journée de la Forêt du 17 Mai !

Co-organisée cette année par l'Office de Tourisme et la commune de Bédoin, la Journée de la Forêt a bénéficié du soutien en communication et d'Équipement du Mont Ventoux au travers de l'événement annuel Ventoux Biosphère 2009 (financé par le programme européen Leader, la Région et le Département).



cette journée placée sous le signe de l'art de vivre autour du Ventoux.

Merci à tous les bénévoles, au personnel de la mairie, de l'Office de Tourisme et du Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont Ventoux qui ont rendu possible ce grand moment de convivialité en forêt au cœur du printemps. Une fois encore notre fête de la Forêt a tenu ses promesses en conservant son esprit et en élargissant son audience. Elle a prouvé que Bédoin sait conjuguer avec talent ses traditions et l'accueil des visiteurs.

Rendez-vous à tous en 2012 !

Vincent THOMANN
chargé de communication SMAEMV



Plus de 3000 visiteurs ont accédé à pied à Perrache, ce qui constitue une preuve évidente de l'originalité de notre manifestation. D'autant que la contrainte des parkings était bien réelle, à plus de 1000 m d'altitude ! Le dispositif de parking relais, accompagné de navettes bus mises en place par la COVE, a très bien

fonctionné. C'est un des enseignements importants de cette édition !

Plus de 70 exposants étaient présents sur un site magnifiquement préparé par les services techniques et sur les conseils de l'ONF, partenaire dès la création de cette fête. Beaucoup d'animations autour des métiers du bois : (concours de loube, débardage à cheval, démonstration spectaculaire de l'équipe nationale Sthil Timbersport, présentation du matériel des entreprises Triboulet et Liardet Accrobranche, Art et Nature etc..) se sont déroulées en continu de 10 h à 19 h.

Une fête qui n'a pas oublié les enfants avec des ateliers ludiques autour de l'éducation au développement durable. Contes, théâtre et spectacles musicaux déambulatoires ont rythmé en continu



ACCUEILLIR LE TOUR DE FRANCE Une renommée et un encadrement à la hauteur

Une épreuve sportive et une fête populaire importantes

Le samedi 25 juillet, notre village aura le privilège de recevoir le Tour de France. La mythique ascension du Géant de Provence jouera pleinement son rôle de "juge de paix" à la veille de l'arrivée.

Dans les jours qui précèdent le passage du Tour, la ville se consacre aux derniers préparatifs et rentre peu à peu dans l'ambiance.

L'Étape du Tour MONDOVÉLO donnera le coup d'envoi de cette semaine cycliste folle, le lundi 20 juillet. Elle sera précédée par la fête des vins organisée la veille, dans le village, par la Cave des Vignerons du Mont Ventoux. Des expositions, concerts ou diverses animations seront dédiés à la Grande Boucle, les plans de circulation et les déviations spéciales seront diffusés.

Une priorité : la sécurité

Pour des raisons de sécurité, la fermeture de la voie d'accès au Ventoux n'est pas fixée par avance. Car, si on peut estimer qu'elle aura lieu dès le vendredi 24 juillet, ce sont les services de police et de gendarmerie qui jugeront de l'engorgement de la route et qui décideront, le moment venu, la fermeture. Bien entendu, les riverains pourront circuler sauf à partir de midi le jour de l'étape. La réouverture se fera progressivement après l'arrivée des coureurs. Des zones très protégées seront interdites d'accès à tous.

Un impératif : la protection de l'Environnement

Au-delà de la manifestation sportive, tous les acteurs ont souhaité s'engager dans une charte environnement, véritable action pour le respect et la protection de l'environnement.

Tout au long du parcours des « zones de jetage » et des poubelles de tri sélectif seront installées et annoncées par des panneaux. Ainsi personne ne devrait jeter ses déchets en pleine nature.

Le Mont Ventoux est un des territoires classés Réserve Biosphère par l'UNESCO.

Nous demandons donc à tous les spectateurs, ainsi qu'à leur entourage, un comportement citoyen exemplaire, pour permettre à la commune d'offrir, dans les années à venir, l'opportunité de rouler ou d'admirer les grimpeurs sur ces terres fragiles mais créatrices de rêves et de défis.

Par avance, merci.
Le Maire et les Elus Responsables

Liens utiles : www.letour.fr et www.letapedutour.com



Editorial



Les manifestations sportives et festives ont repris à Bédoin avec l'arrivée des beaux jours et notre commune montre ainsi son dynamisme.

En ce début d'été le nombre de visiteurs va s'accroître encore, notamment avec l'étape du Tour de France du 25 juillet qui va mettre le mont Ventoux et Bédoin "à la une".

Nous devons à cette occasion manifester notre capacité d'accueil et de convivialité, digne du grand site touristique que nous représentons.

Nous souhaitons que ces manifestations permettent à de nouveaux venus d'apprécier notre village et les incitent à y revenir à d'autres saisons.

Sur les côteaux l'eau a jailli des bornes d'irrigation nouvellement installées, donnant à nos agriculteurs le moyen de développer la qualité et la diversité de leurs productions.

Le récent scrutin pour la désignation des députés européens n'a connu à Bédoin comme ailleurs qu'un taux de participation bien décevant (46,61%). On ne peut que regretter ce désintérêt qui illustre l'incompréhension de nos concitoyens vis à vis des institutions européennes, qui semblent loin de leurs préoccupations, alors que seule l'Europe offre pour l'avenir un territoire suffisamment vaste pour peser dans l'équilibre mondial.

Dans le même esprit nous œuvrons à la Communauté d'agglomération (COVE) pour rassembler les 4 communautés voisines existantes en une seule entité et permettre ainsi d'atteindre la taille minimum nécessaire pour répondre aux défis auxquels doit faire face notre territoire.

S'unir, se regrouper, se fédérer ce n'est pas renoncer à notre identité et à nos traditions, c'est anticiper sur l'avenir et s'adapter à un monde en constante mutation.

Le rôle des élus est de veiller à ce que cette adaptation se fasse dans la concertation et en maintenant un juste équilibre. Nous vous souhaitons un bel été actif, festif et joyeux.

Luc REYNARD Maire, et le Conseil Municipal

CEREMONIE DE LA CITOYENNETE

Le 16 mai 2009, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont accueilli solennellement comme nouveaux citoyens du village les jeunes gens âgés de 18 ans, nouveaux électeurs, appelés à voter pour la 1ère fois aux élections européennes du 7 juin.

Ce samedi matin ils étaient invités à la Mairie par le Maire, Luc Reynard qui les accueillit en évoquant leurs droits et leurs devoirs et fit un bref rappel historique :

«En 1791 fut instauré le droit de vote pour les hommes de plus de 25 ans. Ce vote censitaire basé sur la richesse des hommes était un suffrage indirect.

En 1792 le suffrage masculin devint universel provisoirement puis définitivement en 1848.

En 1944 la France combattante à Alger donna le droit de vote aux femmes pour les élections municipales. En métropole, il

fallut attendre les élections municipales du 29 avril 1945 pour que nos compagnes puissent s'exprimer.

En 1945, les militaires, privés de ce droit, purent eux aussi voter.

L'âge du droit de vote est passé de 21 ans à 18 ans en 1974 et depuis 1992 les étrangers originaires de l'Union Européenne peuvent voter aux élections municipales de leur pays de résidence.»

La cérémonie s'est poursuivie par la remise individuelle d'un livret et de la carte d'électeur avant de se terminer par un petit déjeuner convivial.

Paule BENNER



Journal municipal d'information de BÉDOIN

N° 56 - Juillet 2009 trimestriel

Lou Passadou

Journal municipal d'information

Directeur de la publication : *M. le Maire*

Rédacteur en chef : *Paule BENNER*

Photos : *Mairie de Bédoin, Jean-Luc BLATIÈRE*

Couverture : *Christophe VARIN* - Frise : *Maurice MARQUES*

Suivi de Fabrication : *Nathalie EYMERÉ*

Tirage 2000 exemplaires - Gratuit, ne peut être vendu

Nos excuses à M. Jacques HAUREZ dont nous avons déformé le nom dans le Passadou N°55



Conception & réalisation : Imprimerie F. ORTA - AVIGNON © 04 90 82 27 38

SOMMAIRE

Conseils municipaux et travaux	4-5
Budget et on en parle	6-7
Le dossier	8-9
La vie à Bédoin	9-10-11
Informations Municipales	12-13
Nouvelles des associations	14-15
Etat civil - Calendriers :	
Gardes des médecins, Festivités	16

SEANCE DU 12 FEVRIER 2009

Présents :

Luc REYNARD, Paulette BAUDILLON, Paule BENNER, Chantal BLANC, Emilie CHAUVIN, Brigitte COUTELEN, Gilberte LEVY CONSTANT, Aurore LOUIS, Blandine RASSELET, Béatrice ROUX, Hélien ADAM, Christophe BERNARD, Gilles BERNARD, Christophe CHAUMARD, Pierre COLIN, Alain CONSTANT, Jean-Pierre DAUBERTE, Philippe GUEZ, Francis MIKOLAJCZYK, Jacques POMIAN, Dominique ROUYER

Absents représentés :

Michèle CHAMBON, Thomas CIARDELLI

Sur proposition de monsieur le maire les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité

1. Modification de la régie d'avance du service « Enfance-Jeunesse »

Cette régie d'avance est portée de 500 à 1 000 €

2. Approbation d'une modification des statuts du Syndicat du Bassin Sud Ouest du Mont ventoux

3. Approbation d'une convention cadre avec le Centre national de la Fonction Publique Territoriale sur les tarifs d'intervention des formateurs

4. Modification du tableau des effectifs

Création pour faire face à une charge de travail ponctuelle des postes suivants :

- au service technique, un poste d'adjoint technique à temps complet
- au service de l'entretien et des écoles, deux postes d'adjoint technique à temps incomplet et un poste d'adjoint technique à temps complet
- au service jeunesse, un poste d'adjoint d'animation à temps complet
- au camping, un poste d'adjoint administratif à temps complet.

Ces postes sont créés provisoirement pour une durée maximale de 6 mois.

5. Demande d'une subvention exceptionnelle au Conseil Général pour fêter les 10 ans de la bibliothèque municipale

6. Aménagement du parking du Pesquier

12 000 € sont ajoutés au plan de financement de ces travaux dont le coût est porté de 68 820 € à 80 000 €.

7. Avenant à la contractualisation départementale pour l'année 2008

Les 65 000 € prévus par cet avenant sont affectés au programme voirie « Réfection de la Grand' Rue ».

8. Demande de subvention au titre de la Dotation Générale d'Equipement pour 2009

Cette demande est faite pour le projet « extension mairie et construction d'une maison des services publics » pour un montant subventionnable maximum de 230 000 €.

9. Fusion des intercommunalités

Le Conseil Municipal vote une motion se prononçant favorablement pour le projet de fusion entre la COVE, la Communauté de Communes des Terrasses du Ventoux, la Communauté de Communes des Pays de Sault et la Communauté de Communes des Sorgues du Comtat et demande au Préfet de prendre l'arrêté de définition du périmètre correspondant.

10. Motion de soutien des Emplois de Vie Scolaire

Une motion est votée pour demander le maintien sur ces postes des personnels actuellement en place.

SEANCE DU 26 MARS 2009

Présents :

Luc REYNARD, Paulette BAUDILLON, Chantal BLANC, Michèle CHAMBON, Brigitte COUTELEN, Gilberte LEVY CONSTANT, Aurore LOUIS, Blandine RASSELET, Béatrice ROUX, Hélien ADAM, Christophe BERNARD, Gilles BERNARD, Christophe CHAUMARD, Pierre COLIN, Alain CONSTANT, Philippe GUEZ, Jacques POMIAN, Dominique ROUYER

Absents représentés : Paule BENNER, Emilie CHAUVIN, Thomas CIARDELLI, Francis MIKOLAJCZYK

Absent : Jean-Pierre DAUBERTE

Sur proposition de monsieur le maire les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité

- Approbation des comptes administra-

tifs de la commune, du camping-piscine et de la forêt

- Approbation des comptes de gestion établis par le contrôleur budgétaire pour la commune, le camping-piscine et la forêt

- Affectation des résultats 2008 issus de ces comptes pour la commune, le camping-piscine et la forêt

- Vote par chapitre du budget de fonctionnement 2009 de la commune

- Approbation des subventions versées aux associations

- Vote par chapitre des budgets camping-piscine et de la forêt

Les décisions suivantes ont été prises à la majorité des présents

- Vote du budget d'investissement 2009 de la commune par projet

Ce budget a été voté à l'unanimité à l'exception des projets suivants :

- acquisition foncière - voté par 17 pour

4 contre : P. Guez, H. Adam, T. Ciardelli, F. Mikolajczyk

1 abstention : M. Chambon

- création du parking du Pesquier 21 pour

1 abstention : P. Guez

- extension mairie et création d'une maison de services publics

17 pour

5 contre : M. Chambon, P. Guez, H. Adam, T. Ciardelli, F. Mikolajczyk

SEANCE DU 5 MAI 2009

Présents :

Luc REYNARD, Paulette BAUDILLON, Paule BENNER, Chantal BLANC, Emilie CHAUVIN, Michèle CHAMBON, Brigitte COUTELEN, Gilberte LEVY CONSTANT, Aurore LOUIS, Béatrice ROUX, Hélien ADAM, Christophe BERNARD, Thomas CIARDELLI, Pierre COLIN, Alain CONSTANT, Jacques POMIAN, Dominique ROUYER,

Absents représentés : Blandine RASSELET, Gilles BERNARD, Christophe CHAUMARD, Francis MIKOLAJCZYK
Absents : Jean-Pierre DAUBERTE, Philippe GUEZ.

Sur proposition de monsieur le maire les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité

1. Conventions

- Convention avec l'Office National des Forêts (O.N.F)

Cette convention porte sur la définition des zones de pâturage pour les années 2009 à 2013 entre l'O.N.F et le GAEC Montagard.

Elle définit les zones et les périodes de pâturage ainsi que le nombre de bêtes dans le pâturage et fixe le prix à payer par le GAEC soit 2 669 € par an.

- Convention entre la commune et le Comité Département de vol libre pour l'implantation d'une balise météo sur la crête du Ventoux.

Cette convention est signée à titre d'essai pour 2 ans moyennant une redevance annuelle de 150 €.

2. Demande de subvention au titre de la Dotation de Développement Rural

Cette demande de subvention est faite pour l'opération « Extension mairie et création d'une maison de services publics ».

3. Décision modificative du budget communal

Ces modifications portent sur la prise en compte :

- d'une subvention de 103 000 € au titre de la Dotation Générale d'Equipement pour l'opération « Extension mairie et création de la maison des services publics »

- de la Dotation Nationale de Péréquation pour 43 116 €

- d'une subvention de la Région de 8 000 € pour participation à la manifestation cycliste « Les 3 jours de Vaucluse »

L'adjonction des dépenses suivantes :

En investissement :

- 250 € pour l'acquisition du terrain Bérard aux Baux et de 1 000 € pour la participation au « Chantier Aparenjeunes »

En fonctionnement, l'affectation de :

- 3 000 € supplémentaires au budget « Fêtes et cérémonies »

- 1 000 € pour la réfection de deux livres d'Or de la commune

- 200 € supplémentaires à la subvention de la coopérative scolaire.

4. Demande de subvention au Département pour le financement de la réfection des remparts St Antonin (3ème tranche)

5. Vote d'une motion de soutien aux salariés des papeteries de Malaucène pour la défense de leurs emplois.

NB : Le compte-rendu des délibérations du Conseil Municipal publié dans le Passadou n'a aucun caractère officiel. Le registre des délibérations est à la disposition du public pour consultation.

LES TRAVAUX A BEDOIN

- Le nouveau parking du Pesquier route de Flassan est maintenant terminé, proposant 25 nouvelles places de stationnement et mettant ainsi un terme aux aménagements offerts aux automobilistes pour se garer dans le centre du village. Pour chercher des places de stationnement supplémentaires, si les parkings existants sont saturés, il faudra dans l'avenir aller un peu plus loin... ce qui ne peut être que salutaire pour la bonne forme physique des automobilistes !

- Le bassin d'irrigation des Constants est mis en eau et sera très prochainement en fonctionnement.

L'été est peu propice aux grands travaux et c'est donc à la rentrée que reprendront les chantiers sur la mairie et sur la voirie municipale au hameau des Baux où les lignes électriques sont déjà enterrées.

Seuls les travaux d'aménagement des remparts sur la colline St Antonin – dont la 4ème tranche est à nouveau confiée à ACARE Environnement – seront réalisés durant les mois d'été ainsi que la réhabilitation du jas des Moures par un chantier jeunes de l'APARE.

Bédoin continue à s'équiper et à s'embellir.

Pierre COLIN



Le budget communal

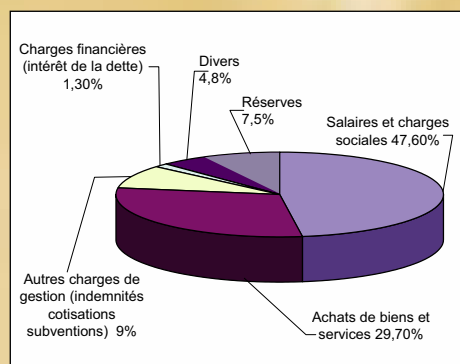
Comme chaque année, le vote du budget est un moment important de la vie municipale, et les conseillers municipaux réunis à cette fin le 27 Mars dernier y ont porté la plus grande attention.

Il s'agit en effet de prévoir les ressources financières dont disposera la commune pour l'année en cours et les dépenses auxquelles elle devra faire face, dépenses de fonctionnement courantes, salaires, achats de biens et services, manifestations diverses, aides aux associations notamment, mais aussi de choisir les investissements, travaux et équipements nouveaux, qu'elle veut réaliser compte tenu de ses moyens financiers.

C'est donc un acte essentiel de gestion en même temps qu'un acte politique dans le meilleur sens du terme. C'est aussi l'occasion d'informer la population de Bédoin sur cette gestion et sur ces choix.

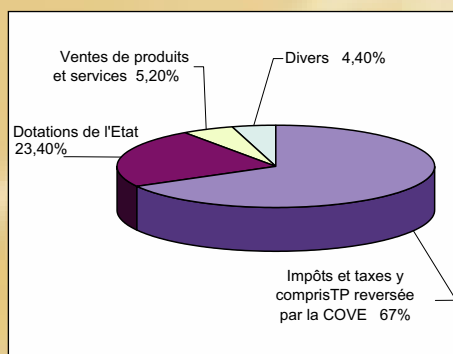
Sans entrer dans le détail des documents budgétaires qui pourrait paraître rébarbatif, je présenterai ici quelques chiffres simples (chiffres arrondis au millier d'Euros pour simplifier la lecture).

Le budget de fonctionnement s'élève en dépenses à 4 230 000 € dont 2 883 000 € de dépenses réelles de fonctionnement qui se répartissent ainsi en pourcentage par grand chapitre :



Commentaires : L'augmentation par rapport au budget de 2008 est due exclusivement aux dépenses de personnel. Elle résulte, pour l'essentiel, d'embauches destinées à compenser des effectifs insuffisants dans certains services. Les autres charges sont stables ou en légère diminution par rapport au budget 2008 ce qui traduit notre volonté de poursuivre la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 4 230 000 € dont 3 260 000 € de recettes réelles qui se répartissent ainsi :



Commentaires : les impôts et taxes qui constituent toujours l'essentiel des ressources sont stables, **le taux des impôts communaux restant inchangé pour la 9^{ème} année consécutive.** L'augmentation des dotations de l'Etat résulte intégralement de la prise en compte des nouveaux chiffres de la population du recensement de 2004 (**3021 habitants**).

L'excédent des recettes réelles sur les dépenses réelles sert à couvrir les dépenses d'investissement budgétées.

Le budget d'investissement s'élève à 3.376.800 € dont 2.718.000 € de dépenses réelles, soit :

- 209 000 € pour le remboursement des emprunts en capital
- 2 509 000 € pour la réalisation d'opérations d'équipement.

Parmi celles-ci, les plus importantes concernent :

- L'extension de la Mairie et la construction de la Maison des services publics
- Les travaux de réfection de la voirie communale (Grand' rue et hameau des Baux)
- La création d'un parking et l'aménagement d'un mini terrain de sports sur le terrain du Pesquier route de Flassan.
- La poursuite de la rénovation des remparts sur la colline St. Antonin.
- Des acquisitions foncières suivant les opportunités,

Auxquelles s'ajoutent de nombreux travaux ou achats d'équipements d'un moindre poids financier.

Les recettes d'investissement prévues au budget proviennent :

- De l'autofinancement de la commune (excédents de fonctionnement) pour 49,2%
- De dotations (taxes d'équipement et remboursements de TVA) pour 11,4%
- De subventions pour 11,7%
- De nouvel emprunt communal pour 27,7%

Commentaires : Le programme d'investissement prévu au budget est important avec en particulier l'extension de la Mairie et la création de la Maison des Services Publics qui doivent répondre aux besoins de Bédoin et de ses habitants pour plusieurs décennies. Il est donc normal pour ce type d'équipement d'avoir recours à l'emprunt ce que notre situation financière et notre faible niveau d'endettement nous permet de faire sans problème.

Nous ne sacrifions pas pour autant les autres investissements nécessaires (plus de 1 Million d'€) grâce notamment à notre capacité d'autofinancement et aux subventions acquises ou en cours d'instruction. Celles-ci, qui ne sont pas encore incluses dans le budget, pourront l'être ultérieurement et viendront ainsi diminuer l'emprunt ou nous permettre d'engager d'autres travaux d'équipements.

A noter : Le montant de la dette de la commune, avant recours à un nouvel emprunt, sera de 587 200 €, le plus faible atteint par la commune depuis plus de 15 ans.

Quelques mots pour terminer sur les **budgets annexes « Forêts » et « Piscine camping »**, également votés par le Conseil municipal du 26 Mars dernier.

Le budget Piscine et Camping (210 000 € en recettes et en dépenses), ne trouve son équilibre que par un reversement d'un montant de 36 000 € en provenance du budget communal. Ce déficit, qui tend à devenir chronique, résulte essentiellement du coût de fonctionnement de la piscine municipale qui absorbe les excédents générés par le camping, malgré une fréquentation satisfaisante et nous empêche d'engager les investissements qui seraient nécessaires pour répondre à une demande en pleine mutation.

Le budget Forêt (249 000 € en dépenses et en recettes), est régulièrement en excédent du fait de ventes de bois supérieures aux prévisions initiales, ceci malgré les difficultés de ce marché. Un virement d'une partie de cet excédent cumulé, (à hauteur de 75 000 €) vers le budget communal a été prévu, le montant des reports excédentaires restant largement suffisant pour faire face à une diminution éventuelle des ventes de bois.

Nous espérons que ces informations répondent aux questions que vous pouvez vous poser sur la gestion financière de la commune. Si tel n'était pas le cas, les élus et la Direction Générale des Services s'efforceront de le faire.

Pierre COLIN

Comment prononcer et écrire le nom de notre village ainsi que le nom de ses habitants

Approches étymologique, phonétique et linguistique

Comme beaucoup d'autres noms de villages ou de lieux, celui de Bédoin a évolué dans le temps avec plus ou moins de bonheur. Le nom des habitants a fait de même.

Dans mon mémoire « Lo Ventor deis enfants de Bedoin » (Université de Provence, 1982) j'avais déjà abordé ce délicat sujet – à partir de recherches déjà publiées à l'époque – et repris dans l'édition de 1992 (p. 25 à 44 + bibliographie in fine).

Ex : A. Dauzat Ch. Rostaing : « Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France » (Larousse Paris 1976 - 8ème édition) : Bedouino, probablement nom de personne germanique Bet – Win. Dans un fascicule plus récent : B. & J.J. Fénié « Toponymie provençale » (Editions Sud-Ouest, 2002) : Beduino (vers 998) évoque le nom d'un homme : Bet – win (strate germanique).

D'autres ouvrages ou textes manuscrits donnent des noms en latin ou latinisés. Le plus ancien texte évoquant le nom de Bédoin sous le vocable : Beduino date de 956 (in le cartulaire du Chapitre Cathédral St Etienne d'Agde - Raymonde Foreville Ed. C.N.R.S. 1995 pages 354-355 N° 320) - Merci à N. & L. Batard pour nous avoir donné l'information.

Plus près de nous la langue d'Oc en est l'expression la plus récente ... depuis plusieurs siècles.

Voyons ce que Mistral a écrit dans le Trésor du Félibrige Tome I Reprint Edisud (1979) :

- BEDOIN : bas-latin Bedoinum, Bedunium, Bedoynium, nom de lieu : Bedouin (Vaucluse). Terro de Bedouin : sablon [...]

Tourre de Bedouin : tour de Bédoin près de Bayons (Basses Alpes) – [...]

- BEDOUÏNEN, ENCO : Adjectif et nom : habitant de Bedouin – voir toupinié – Radical : Bedouin

- BEDOUÏN, BEDOUVIN, INO (roman Bedoin, Bedoy, bas latin : Beduini, arabe Bedâvi, nom : Bedouin, ine – voir Arabe ; moricaud, mauricaude, voir mourescaud [...]) ; nom de famille provençal [...]

On a le choix ! On peut considérer par ailleurs que le Trésor est une référence de prononciations ; sont indiquées le plus largement possible toutes les variantes de tout l'espace de langue d'Oc.

Pour essayer de sortir de la cacophonie et de la cacographie ambiantes, comment retirer l'essentiel de tout cela :

Du provençal au français

Comment prononce-t-on en provençal ?

(phonétique « à la française »)

Nom du village : Bé/douin

(1) (2)

Syllabe (1) : Il n'y a pas de **e muet** en langue d'Oc comme en espagnol par exemple, **é** = accent aigu

Syllabe (2) : S'agissant d'une diphtongue : 2 voyelles qui se suivent (le **o sans accent** = son **ou**, c'est comme une seule syllabe).

Prononcer comme le français « **fouine** »

Habitants : Bé/douï/nen

Bé/douï/nen/c a,o

(1) (2) (3)

Syllabe (1) : Il n'y a pas de **e muet** en langue d'Oc **é** = accent aigu

Syllabe (2) : S'agissant d'une diphtongue : 2 voyelles qui se suivent (le **o sans accent** = son **ou**)

Syllabe (3) : accent tonique sur la 3ème ou sur l'avant dernière syllabe pour le féminin (voyelle **a** ou **o**).

Comment écrit-on en provençal ?

Nom du village : Be/doïn

(1) (2)

Syllabe (1) : en provençal écrit il n'est pas nécessaire d'indiquer l'accent aigu pour le son **é**.

Syllabe (2) : le **o** se prononce **ou** (s'il n'y a pas d'accent grave, c'est-à-dire **o ouvert**).

Habitants : Bedoinenc(s)

Bedoinenca(s)

N. B. : En graphie dite mistralienne c'est le schéma phonétique ci-dessus qui sert de support écrit, l'accent n'étant pas indiqué (pas de **e muet**).

Cela donne en français phonétique, sans renier l'étymologie

Nom du village : Bé/douin

(1) (2)

Syllabe (1) : origine provençale, prononcer l'accent aigu **é**

Syllabe (2) : origine provençale, prononcer comme le français [**couin, louin, souin** etc...]

Habitants : Bé/douï/nè

Bé/douï/nè/ze

(1) (2) (3)

Syllabe (1) : origine provençale, prononcer l'accent aigu **é**

Syllabe (2) : il s'agit d'un glissement vers le français, prononcer comme **oui, ouïe, ouïgour...**

Syllabe (3) : en français se prononce comme **è** accent grave.

Cela donne en français écrit, sans renier l'étymologie

Nom du village : Bé/doïn

(1) (2)

Syllabe (1) : pour le glissement vers le français on ne peut pas échapper à l'accent graphique (écrit) pour donner le son **é** étymologique.

Syllabe (2) : comme le français **coïn, loïn, soïn...**

Habitants : Bédouïnais

Bé/douï/naïse(s)

(1) (2) (3)

Syllabe (1) : on ne peut pas échapper à l'accent graphique pour donner le son **é** étymologique.

Syllabe (2) : il s'agit d'un glissement vers le français, prononcer comme **oui, ouïe, ouïgour...**

(Faut-il ajouter le tréma ?)

Syllabe (3) : en français le son **è** s'écrit souvent **ai** ; Ex. : Lyonnais, Marseillais. C'est différent de la langue d'Oc.

Irène RIPERT

La COVE l'intercommunalité et son évolution

La presse régionale s'est déjà fait l'écho des projets en cours concernant l'élargissement de la Communauté d'agglomération. Un bref rappel des faits n'est pas inutile pour comprendre la situation actuelle.

Elle concerne les 4 établissements intercommunaux (EPCI) actuellement existants sur le territoire « Ventoux Comtat Venaissin » à savoir :

- **La COVE**, constituée en Communauté d'agglomération depuis 2002, succédant à l'ancien District du Comtat Venaissin, qui regroupe autour de Carpentras 25 communes dont Bédoin, de Flassan à Sarrisans et de Malaucène à La Roques sur Pernes, totalisant 66 000 habitants.

- **Les Terrasses du Ventoux** qui regroupent en Communauté de communes Mormoiron, Malemort, Villes sur Auzon, Blauvac et Méthamis, soit 5 300 habitants. A noter que ces communes sont déjà associées à la COVE pour l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale (SCOT).

- **Le Pays de Sault** qui regroupe en Communauté de Communes, Aurel, Monieux, Saint Christol, Saint Trinit et Sault soit environ 3 100 habitants.

- **Les Sorgues du Comtat** qui regroupent en Communauté de communes Althen les Paluds, Monteux et Pernes les Fontaines, soit environ 24 000 habitants. La commune d'Entraigues qui faisait partie de cette même communauté de communes l'a quittée pour rejoindre la COGA (Communauté d'agglomération d'Avignon) en 2008.

L'ensemble forme un territoire cohérent d'environ 100 000 habitants recouvrant historiquement les limites du Comtat Venaissin et constituant un bassin de vie et d'emploi homogène.

En début d'année 2009, les 3 Communautés de communes ci-dessus ont pris l'initiative, confirmée par le vote de chacun des conseils municipaux des communes qu'elles regroupent, de se prononcer en faveur d'une nouvelle Communauté d'agglomération regroupant les 4 EPCI décrits ci-dessus.

Elles ont été rejointes par plusieurs communes de la COVE, dont Carpentras et Bédoin, qui ont également voté en conseil municipal une motion en ce sens (à Bédoin motion votée à l'unanimité en conseil municipal le 12 février 2009).

La COVE, sollicitée pour rejoindre cette demande, a adopté en Conseil communautaire du 16 février 2009 sur proposition de son Président M. Gonnet, une motion qui tout en reconnaissant sans restriction la pertinence de ce regroupement demande au Préfet du Vaucluse de « surseoir à statuer » sur la définition du périmètre d'un nouvel EPCI, première étape indispensable à sa création. (Motion votée par 26 conseillers contre 21 abstentions.) Le Préfet, sollicité, s'appuyant sur cette motion de la COVE, a refusé de prendre l'arrêté de définition de périmètre ce qui bloque actuellement le processus institutionnel de création du nouvel EPCI.

La situation actuelle est donc la suivante :

Tous les élus du territoire concerné, sans restriction, reconnaissent la pertinence du regroupement envisagé aux points de vue géographique, démographique et économique et la nécessité de le réaliser.

La majorité des communes concernées, représentant la majorité de la population du territoire, souhaite que ce regroupement soit effectif dans les meilleurs délais possibles, en tenant compte des contraintes légales incontournables et du délai nécessaire pour unifier les compétences et les modes de fonctionnement des 4 EPCI existants. Ce délai peut être estimé entre 6 mois minimum et 18 mois maximum, sachant qu'un tel regroupement ne peut se réaliser qu'en début d'année et que la Loi prévoit une période intermédiaire de 2 ans après réalisation de la fusion pour finaliser cette harmonisation.

La majorité actuelle des élus communautaires de la COVE affirme, par la voix de son Président, que tous les problèmes d'harmonisation et de fonctionnement doivent être réglés d'un commun accord avant que la procédure de regroupement soit lancée et que ceci exigera entre 3 et 4 ans ! Elle s'affirme prête à débiter cette concertation dès que possible.

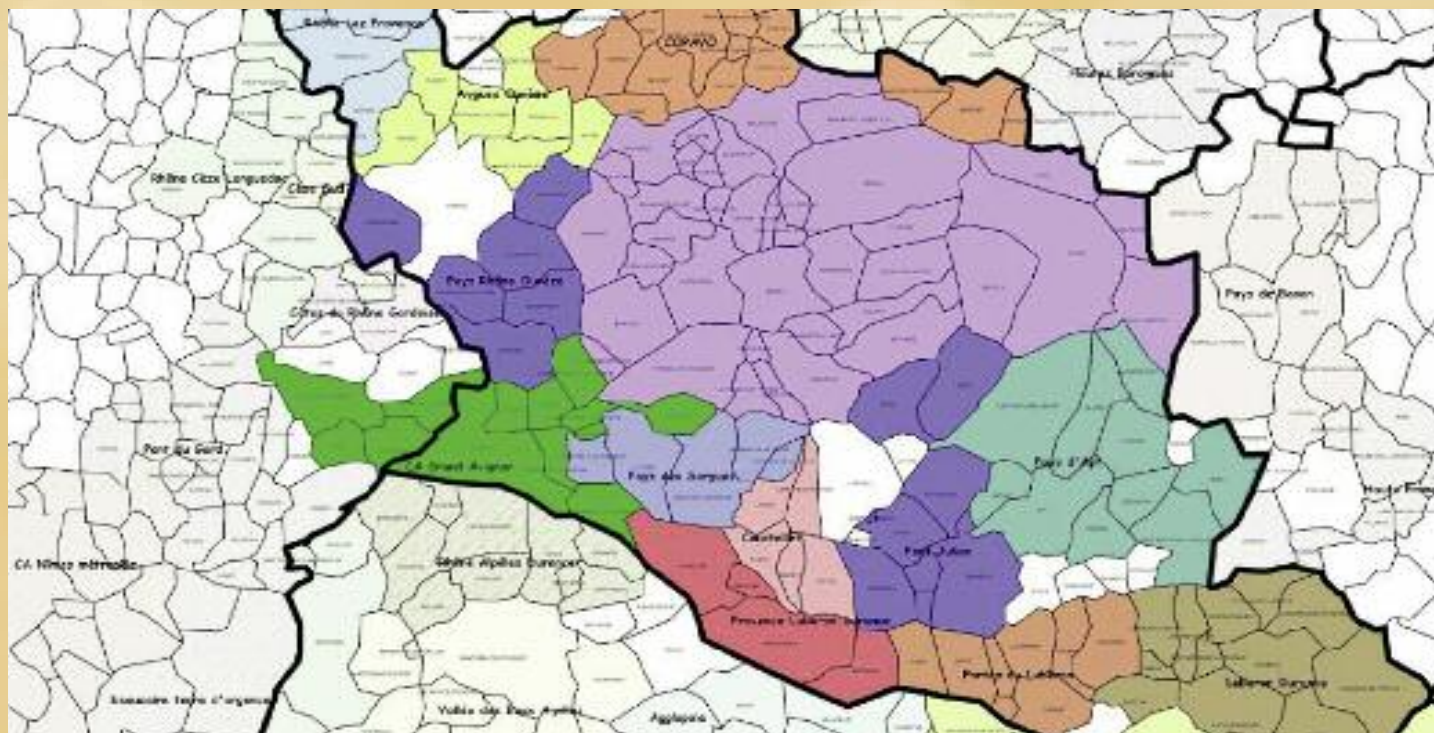
Ces points de vue, quelque peu divergents ont été récemment débattus lors d'une réunion qui a regroupé le 12 juin dernier à Aubignan tous les Maires et les Conseillers communautaires des 4 Communautés actuelles. Un premier pas en avant vers une meilleure connaissance mutuelle des élus et des territoires qu'ils représentent, dont on peut espérer qu'il contribuera à atténuer les craintes, les sous-entendus, les rivalités et les non-dits qui constituent autant de freins à une évolution que tous s'accordent à juger indispensable !

En attendant on ne peut négliger le manque à gagner qui résulterait de trop longs attermoissements (il a été estimé par un cabinet-conseil compétent à 2,7 millions d'euros par an pendant les 5 premières années de la création du nouvel EPCI), ni, ce qui est plus grave encore, le risque de voir les communes des Sorgues du Comtat obligées par décision préfectorale à rejoindre bon gré mal gré la Communauté d'agglomération du grand Avignon (COGA) et les communes du pays de Sault contraintes de rejoindre la communauté de communes d'Apt !

Quel serait alors le poids et le devenir d'une COVE, élargie certes des Communes des Terrasses du Ventoux, mais s'arrêtant aux portes de Carpentras ?

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des évolutions à venir.

Pierre COLIN



En mauve : le territoire de la future intercommunalité regroupant les 4 EPCI actuels

LA VIE A BEDOIN

UNE POETESSE A BEDOIN

Elle est mère de famille, elle écrit comme ça pour elle, elle a remporté le 1er prix de poésie de Roussillon organisé par la ligue de protection des oiseaux (L.P.O) au Château de Buoux. Chapeau Brigitte ! Elle s'appelle justement Brigitte Clop Chapot, elle ne s'y attendait pas, elle imaginait juste avoir gagné le droit d'être exposée ; on lui a offert l'intégrale de Jean-Henri Fabre. Son poème ainsi que les autres œuvres primées à ce concours (photographie, poésie, arts plastiques) seront exposées dans les bibliothèques et les offices de tourisme du Vaucluse. En voici un extrait, il est tout simple, plein de charmes et de mystère.



Aux amoureux de la nature, à l'enfant,
à l'adulte qui se reconnaîtra...

Une parcelle,
Toute en dentelles
D'avoines folles
Et de corolles
Dansent au vent...
Et cependant,
Dans ce triangle de verdure
Ou s'épanouit la nature,
Des pierres baties
Sommeille un nid,
Des arbres veillent,
Et sous la treille
Un chant nouveau
Parmi les cris d'oiseaux...
Est-ce un roitelet?
Différent est son plumet.
De plumes simples il est paré.
Sous ses ailes, un duvet doré.

Nul ne peut l'attraper
Pour découvrir ses secrets...
Son chant est: Liberté!
Sa plume cache un trésor,
Une fortune, de l'Or!
Bien des gens à la parole féconde
Racontent.. qu'il peut marcher sous l'onde...
C'est un oiseau magicien
Qui vous transporte au pays des lutins...
Alors, si vous l'apercevez,
S'il croise votre regard
Simple et sans fard,
Il peut se transformer...
Son bec deviendra...
Bouche qui parlera!
Ses pattes grandiront...
Et des jambes pousseront!
Ses ailes s'allongeront...

L'écho des métiers

Un métier original : **PEINTRE SUR BOIS**



Les greniers sont des lieux extraordinaires. Cimetières des objets devenus inutiles ou obsolètes, ils recèlent en fait des trésors que le temps a ternis. Mais, si l'on s'en donne la peine, on découvre parfois une petite merveille oubliée là depuis longtemps et qui ne demande qu'à revivre sous réserve qu'on l'y aide un peu. Il en est ainsi des vieux meubles de nos grands-parents, relégués au grenier pour laisser la place à des choses plus modernes, en formica par exemple dans les années 1950.

Lequel d'entre nous, découvrant ainsi un vieux coffre, une table de toilette, une commode... n'a pas décidé un jour de redonner vie à ces pauvres oubliés ? Mais une nouvelle vie, beaucoup plus gaie que la première l'attend : on voudra un meuble polychrome avec des motifs floraux, des arabesques, des entrelacs... On va donc faire de la peinture sur bois à l'instar de nos ancêtres.

Car les meubles peints sont une tradition très ancienne. Quatre mille ans avant notre ère, les Egyptiens décoraient déjà somptueusement les sarcophages et le mobilier funéraire. Au premier siècle, l'historien romain Tacite signale cette tradition chez les peuples germaniques. Au XIII^e siècle, avec le Vénitien Marco Polo, les Occidentaux découvrent avec fascination les laques de Chine et du Japon. Les connaissances sur les origines de cet art et sur les artisans qui le pratiquaient sont fragmentaires ; en effet, peu de meubles très anciens nous sont parvenus et lorsque c'est le cas, ils sont en très mauvais état.

Une tradition populaire ancienne

Les premiers témoignages exploitables de meubles peints datent du XVI^e siècle. Les paysans en sont les véritables créateurs. Toutefois, ils s'adressaient le plus souvent au menuisier (ou huchier) ou à des artisans itinérants. Pourquoi peindre ainsi le bois ? On peint d'abord pour le protéger en

l'enduisant d'une teinture mordante comme le sang de bœuf dilué au vinaigre, l'ocre, la terre de Siègne brûlée... Mais on peint aussi pour cacher les bois moins nobles (pin, sapin) ou pour masquer les défauts du bois.

Au XVII^e siècle, les artistes peignent de véritables tableaux sur les panneaux des meubles : scènes champêtres, thèmes des saisons, thèmes religieux et bibliques... Mais c'est le XVIII^e siècle qui est le véritable âge d'or du meuble peint. L'art polychrome s'épanouit, les couleurs sont variées ainsi que les styles. On pouvait alors trouver des meubles peints sur les marchés, fabriqués plus ou moins en série. Les grandes régions du meuble peint se situent surtout dans les pays alpins : Autriche, Bavière, Suisse mais également en Scandinavie, en Pologne et en Russie. En France, c'est en Alsace que la tradition est la plus marquée.

La fin du XIX^e siècle et le début du XX^e voient le déclin des meubles peints : avec la révolution industrielle arrivent les meubles en série, de moins en moins chers mais aussi de qualité médiocre.

Aujourd'hui, la peinture sur bois est devenue un loisir apprécié et même un métier grâce à quelques artistes qui ont su rechercher ces trésors oubliés, les faire revivre en leur redonnant fraîcheur et éclat des premiers jours. Parmi eux, Ghislaine Fraisse a acquis une formation à l'école des arts décoratifs d'Avignon pendant un an. Elle y a étudié l'histoire des arts, le dessin analytique, les différents styles de décors et d'ornements, le tout complété par une formation spécialisée dans la peinture sur bois. Ces études ont été sanctionnées par un brevet professionnel de peinture sur bois en décembre 2006.

Cette artisane propose des meubles peints qu'elle a achetés à la brocante et qu'elle a refaits selon son inspiration en mettant en pratique la technique particulière de la peinture sur bois. Son art s'exerce sur toutes sortes de meubles : buffets, commodes, confituriers, étagères, tables, paravents avec une prédilection pour les meubles d'angle. En dehors de ses propres créations, Ghislaine peut aussi rénover des meubles à la demande.

Une technique particulière :

Le bois doit d'abord être préparé : dégraissé s'il s'agit d'un bois neuf, lessivé ou décapé selon qu'il supporte une ou plusieurs couches d'anciennes peintures ou de vernis. Les défauts de surface seront corrigés par un rebouchage réalisé avec un enduit (bouche pore). Vieux ou neuf, le bois peut encore présenter des imperfections, c'est pourquoi il faut le poncer et le dépoussiérer soigneusement.

Après ces préparatifs, plus proches de la menuiserie que de l'art pictural, le vrai travail artistique commence avec l'étalage de la couche de base. On utilise pour cela une peinture acrylique en deux couches avec un ponçage entre chaque couche. Il est possible de donner au fond un effet décoratif : veinage, rayures, marbrures, effets divers de faux bois (bois de ronce, loupe, bois pommelé etc). Tous ces effets peuvent être réalisés avec un outillage varié et parfois assez inattendu : extrémité du manche d'un pinceau, éponge, brosse à pocher...

Le fond prêt, reste à exécuter un motif qui va structurer l'ensemble et lui donner un cachet, un style qui sera personnel. Le motif à main levée est réalisé au pinceau avec ombres et lumières. Les motifs sont innombrables : arabesques, entrelacs, fleurs stylisées, rosaces, figures géométriques, animaux, trompe-l'oeil, paysages etc...

Enfin, pour donner au meuble un petit air ancien, on peut le patiner. Dans ce dernier cas il s'agit de recouvrir la surface peinte d'une patine préparée à l'ancienne.

Vous êtes maintenant tout à fait à même de réaliser votre première oeuvre mais aurez-vous assez de patience pour décaper le meuble, le mettre à nu, le réparer le cas échéant ? Votre sens artistique sera-t-il suffisamment développé pour poser une couleur de fond, créer un nouveau décor avec des motifs harmonieux ? Si tel n'est pas le cas, si vous n'avez qu'une confiance limitée dans vos capacités artistiques, vous pouvez vous adresser à un artisan dont la technique est sûre et maîtrisée. Son sens esthétique, son imagination et sa sensibilité feront de votre vieux meuble qui avait perdu son âme une pièce unique et véritablement originale.

Paule BENNER

Je remercie Monsieur André VISSECQ
pour son aide précieuse

Renseignements : Ecole Ardéco – Ecole Métiers d'Art
4 rue des Escaliers St Anne 84000 AVIGNON
Ghislaine Fraisse 04.90.65.68.18 artisan et maître de stage.



Destination bibliothèque pour les vacances !

L'été permet de ralentir le rythme et de retrouver du temps pour soi : pour lire par exemple ! La bibliothèque municipale reste ouverte en juillet-août aux horaires habituels.

Les vacanciers sont toujours les bienvenus : un chèque de caution de 16 € par personne, restitué à votre départ vous permet d'emprunter 6 documents pour trois semaines. Nous vous signalons le fonds « Provence », qui compte plus de 240 documents parmi lesquels de nombreux ouvrages sur Bédoin, le Ventoux et la Provence, ainsi qu'un petit fonds de romans en langues étrangères (anglais, allemand, néerlandais, italien, espagnol).

Les réunions du club de lecture se poursuivent pendant l'été. Vous pourrez y rencontrer d'autres passionnés de lecture les mercredi 8 juillet et 12 août et 9 septembre à 18 h.

Profitez des nouveaux services en ligne à l'adresse suivante www.bibliocove.fr : consultation à distance du catalogue de la bibliothèque, consultation des prêts en cours, réservation de documents, avis sur ses lectures, agenda des animations... et retrouvez-nous aussi sur le site de la mairie www.bedoin.fr

Notez d'ores et déjà les rendez-vous et les nouveautés de la rentrée :

L'heure du conte (gratuite) reprendra dès le 23 septembre, à 17 h.

L'anniversaire des 10 ans de la bibliothèque municipale du 13 au 17 octobre. Pour l'occasion, des auteurs de renom seront invités, et des animations seront programmées tout au long de la semaine.

Mise en place à partir du 1er septembre d'un portage de livres à domicile pour les personnes isolées âgées ou dans l'incapacité de se déplacer même temporairement. Si vous êtes concerné, contactez la Bibliothèque ou la Mairie.

L'accès à la bibliothèque et la consultation sur place sont gratuits pour tous. Pour emprunter les livres à domicile et utiliser le poste internet, une inscription est nécessaire.

Elle est entièrement gratuite pour les bédouinains.

Mardi 15h/18h

Mercredi 10h/12h - 15h/18h

Jeudi et Vendredi 16h/18h

Samedi 10h/12h

Tél : 04.90.65.69.72./ Courriel : bibliotheque@bedoin.fr

Muriel BIEOU et Angélique BELLON.

Cycle de conférences 2008-2009

Vous êtes venus nombreux aux conférences organisées par le Comité Culturel en 2008 / 2009.

Rendez-vous le 25 septembre salle du Conte lu au Centre Culturel à 20h30 pour la reprise du cycle de conférence avec une soirée sur « La villa romaine des Bruns à Bédoin ».

Dés la rentrée, surveillez les affiches !

Urbanisme

Le service urbanisme de la Mairie de Bédoin rappelle qu'à la suite de la délivrance d'un permis de construire ou d'une autorisation de travaux (clôtures, murets, abris...). Le demandeur est tenu de crépir les murs de l'ouvrage édifié. Nous comptons sur vous pour contribuer à embellir notre milieu de vie. Service Urbanisme



Permanence

La Caisse Primaire d'assurance maladie du Vaucluse nous informe :

La permanence d'accueil à Bédoin (qui se tenait les 2ème et 4ème mardi de chaque mois) sera définitivement fermée à compter du 1er juillet 2009.

Tous vos documents devront désormais être envoyés à l'adresse suivante :

CPAM du Vaucluse - 84043 AVIGNON CEDEX 9

Par ailleurs 10 espaces accueil sont à votre disposition dans le département, dont un à CARPENTRAS, Bâtiment l'Esculape 215 avenue du Comtat Venaissin, ouvert de 8 heures 30 à 16 heures 30 du lundi au vendredi.

Une permanence téléphonique est disponible au 36.46 (coût d'un appel local) du lundi au vendredi de 8 heures à 18 heures.

La CPAM **propose** « une solution simple, pour vos démarches : utiliser nos services en ligne sur www.ameli.fr ».

Cette permanence était surtout fréquentée par des personnes âgées pouvant difficilement se déplacer et n'ayant vraisemblablement pas la maîtrise de l'outil informatique. Cette **proposition** nous semble donc particulièrement indécente. Nous précisons que la mairie n'a pas été consultée au sujet de cette fermeture, mais simplement informée au début du mois de juin.

La mairie tiendra à la disposition des assurés une boîte où ils pourront déposer leurs documents à envoyer à la CPAM. Ces documents seront acheminés au point accueil de Carpentras par un employé municipal une fois par semaine.

Gilberte LEVY CONSTANT

Assistantes Maternelles

La garde de jeunes enfants par une assistante maternelle agréée : une alternative à envisager

L'assistante maternelle agréée accueille l'enfant à son domicile, avec d'autres enfants selon le nombre de places autorisées.

L'agrément est délivré par le Conseil Général pour 5 ans, après évaluation des conditions d'accueil par les professionnels du service de la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) qui assure également le suivi, le contrôle et la formation de l'assistante maternelle.

Le Relais Assistantes Maternelles implanté à Bédoin par la COVE et animé par Hélène Dantin, professionnelle de la petite enfance et de la famille, propose aux assistantes maternelles accompagnées des enfants dont elles ont la garde, des ateliers d'éveil tous les jeudis matins au centre culturel de Bédoin.

Ces ateliers permettent aux enfants de partager des activités adaptées : éveil musical et corporel, activités manuelles... et favorisent leur socialisation et l'apprentissage de la collectivité. Des échanges sont pratiqués avec la crèche.

Le Relais Assistantes Maternelles peut :

- Vous fournir les listes des Assistantes Maternelles du territoire en vous précisant les places disponibles, (ces listes sont également consultables en mairie),
- Vous informer sur les démarches administratives et les aides financières dont vous pouvez bénéficier.

Des places sont encore disponibles.

Contact : Hélène DANTIN.

Responsable du Relais Assistantes Maternelles

Intercommunal CoVe

Tél : 06 23 80 56 56



Communiqué de presse

La Préfecture de Vaucluse nous informe : Conformément au règlement européen du 13 décembre 2004, les nouveaux passeports biométriques seront généralisés d'ici le 28 juin 2009 à l'ensemble des départements français et remplaceront progressivement les passeports électroniques. La technicité accrue de ces nouveaux passeports fait qu'ils ne

pourront plus être délivrés dans toutes les mairies.

Depuis le 28 avril 2009, les dossiers de demandes de passeports ne sont plus recueillis par notre commune.

Les usagers devront se rendre exclusivement dans l'une des 16 mairies équipées d'une station, soit :

Apt, Avignon, Bollène, Carpentras,

Cavaillon, Le Pontet, L'Isle-sur-la-Sorgue, Monteux, Orange, Pernes-les-Fontaines, Pertuis, Sarrians, Sorgues, Vaison-la-Romaine, Valréas, Vedène.

A cette liste, viendra s'ajouter ultérieurement Morières-les-Avignon (fin 2009).

Les titulaires des passeports actuels pourront continuer à les utiliser jusqu'à

H²O – Eaux, de la source... à la consommation

La Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales de Vaucluse (D.D.A.S.S.) nous informe :

Les communes du Syndicat des Eaux Rhône Ventoux appartenant à l'unité de distribution (UDI) de Bédoin sont alimentées par les forages Giardini, Basses Pessades et les Blaches, déclarés d'utilité publique, situés sur le territoire de la commune de Bédoin. La commune de Bédoin est aussi desservie par le captage de la source Bélézy, la pro-

cédures réglementaire de protection de ce captage est en cours. Ces eaux, avant d'être distribuées, sont désinfectées au chlore gazeux.

Le contrôle sanitaire est réalisé par le pôle Santé Environnement et Sécurité Sanitaire de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, et les analyses sont réalisées par le Laboratoire Départemental d'Analyses agréé par le Ministère de la Santé.

Appréciation globale :

L'eau distribuée au cours de l'année 2008, présente une très bonne qualité bactériologique et chimique ; Elle est restée conforme aux normes réglementaires fixées pour les substances indésirables (nitrates, sulfates...) ainsi que pour les substances toxiques.

En raison des consignes du plan vigipirate, le taux de chlore doit être maintenu à 0,1 mg/litre en tout point du réseau.

L'analyse détaillée peut être consultée en mairie.

Site internet Mairie

Le nouveau site Internet de la commune est en ligne depuis le mois de mai. N'hésitez pas à consulter ses nombreuses rubriques ! Ainsi vous pouvez télécharger le dernier PASSADOU et bientôt les éditions précédentes. Bonne visite !

Les Webmasters (Audrey ARLIAUD & Chantal BLANC)
www.bedoin.fr

Agir contre le chômage (Ac. 84)

Agir contre le chômage nous informe.

Trans-Pass Vaucluse propose un transport gratuit sur toutes les lignes de transports urbains et interurbains du département, aux chômeurs, aux travailleurs en situation précaire (contrats aidés), aux personnes en difficultés.

Pour plus de précisions s'adresser en mairie ou à :

Minibus Service - 61 Avenue Pierre Sémard - 84000 AVIGNON

04.90.88.01.00 ou adresser un courriel à : ac.84@numericable.fr

d'autre part,

La SNCF propose 90% de réduction sur les tarifs de son réseau Trains Express Régionaux en région P.A.C.A. au même public, ainsi qu'aux personnes handicapées,

Se renseigner à la gare S.N.C.F. la plus proche ou sur le Site Web national : www.ac-chomage.org ou en mairie.

Informations diverses

Appel à Bénévoles

• **Pour l'étape du Tour de France amateur « Mondovélo »** qui traversera notre village le 20 Juillet prochain, les organisateurs recherchent des bénévoles afin d'assurer le ravitaillement offert aux coureurs. En remerciement, les bénévoles recevront coupe vent, tee-shirt et casquette. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire en Mairie avant le 15 Juillet.

• **Le service « Enfance - Jeunesse » organise un séjour d'été en Corse**, sur la commune d'Algajola, entre Calvi et l'île Rousse, du 3 au 11 Août inclus pour les jeunes de 13 à 16 ans. Ce séjour qui a reçu l'agrément de la direction départementale de la Jeunesse et des Sports propose différentes activités sportives et culturelles (randonnée aquatique, planche à voile, ski bus, tournois multisports, journées détente et visites de Calvi et de l'île Rousse). L'hébergement se fera en bungalow-toile aménagé. La commune prend en charge 35 % du coût global du séjour, les familles participant, quant à elles, à hauteur des 65 % restants, soit 390 € par jeune.

• **Le Pass'Jeune 2009** donnant l'accès gratuit à la piscine municipale et aux courts de tennis et offrant une réduction sur les activités proposées par l'association "développement

touristique du Mont Ventoux" qui gère la station du Chalet Reynard, est en vente à la Mairie pour les collégiens et les lycéens. Le tarif est de 16 € pour les jeunes résidant sur la commune, 32 € pour les non-résidents qui ont de la famille domiciliée sur Bédoin et demi-tarif dès la seconde inscription. Prévoir un justificatif de domicile, une copie de la carte d'identité et une photo récente.

• **La commission « Associations - Jeunesse - Sports »** souhaite relancer la journée du monde associatif municipal le 12 septembre prochain, de 10 h à 18 h, sur la place de la Vigneronne (à proximité du Centre Culturel). Afin d'organiser au mieux cette manifestation nous demandons à tous les président(e)s des associations intéressées, de transmettre à Philippe en Mairie, leurs attentes et leurs besoins en matériel avant le 14 Août.

• **La même commission souhaite mettre à l'honneur les jeunes diplômés**, en cette fin d'année scolaire (CAP - BEP - BAC - Enseignement Supérieur et Professionnel). Pour cela nous vous demandons de bien vouloir vous faire connaître, en Mairie auprès de Philippe avant le 14 Août. Une cérémonie conviviale aura lieu, le 12 Septembre prochain à compter de 18h30 au Centre Culturel, pour les fêter.

Maison des Jeunes et de la Culture (M.J.C.)

Cette année encore la MJC a terminé la saison 2008/2009 par ses fêtes de fin d'année qui ont animé le Centre Culturel du village. Tout d'abord l'exposition des ateliers dessins, peintures, poteries adultes et enfants dirigés par Daniel Croze, puis l'exposition de l'atelier peinture adultes dont le professeur est André Martin,

L'apéro-lecture le 19 juin où la verve spirituelle de Jean Louis Sauzade et de ses complices a ravi les auditeurs.

Une récréation culturelle le 25 juin avec une représentation donnée par les élèves du théâtre de Thibault.

Et enfin les deux grands spectacles :

Le 20 juin le groupe de G.R.S. de Chantal Chaussy, qui a, une fois de plus, démontré par la prestation de ses élèves que les nombreuses médailles gagnées par ses groupes ne sont pas le fruit du hasard mais bien d'un travail assidu de tous.

Le gala de clôture de ces fêtes de fin de saison a été, comme chaque année, celui des élèves de danse de Claude Faury qui ont charmé tout le public présent le 27 juin.

Et maintenant place aux vacances bien méritées par tous, élèves et professeurs de la MJC. Rendez vous pour la rentrée de septembre qui sera pour la MJC le 14, suivant la fête des associations de la commune qui aura lieu le 12 septembre.

Les gymnastes de la MJC de Bédoin renouvellent leur exploit de l'an passé !

Sélectionnées pour la finale nationale du circuit jeunesse de l'UFOLEP le 17 mai à St Jean de Védas, 3 duos se présentaient en espérant bien monter sur le podium !



C'est ainsi que Julie Guez et Emeline Podevin, après une prestation au ruban et cerceau ont gagné la plus haute marche : médaille d'or !!! alors que Julia Begnis et Lucie Lorrain se classèrent 3ème avec une belle médaille de bronze. Gwendoline Frasquet et

Célia Sol dans une autre catégorie, se sont classées 7ème, mais étaient quand même contentes de participer à la finale !

Encadrées par Julie Chenot, les parents et toujours Corinne et Jean-Paul Podevin, ils étaient bien fiers de faire partie de la MJC de Bédoin !

Bravo, Bravo, vous finissez l'année en beauté.



Nouveau : un atelier emploi à la MJC

Vous cherchez un emploi ou souhaitez en changer ?

La MJC vient d'ouvrir un atelier où vous pouvez, avec l'aide d'une animatrice multimédia, définir votre projet professionnel, concevoir votre C.V. et votre lettre de motivation, faire toutes vos recherches sur Internet.

Cet atelier, en accès libre et gratuit, est ouvert chaque jeudi de 17 heures à 19 heures, du 4 juin au 16 juillet, puis à partir du 20 août, au Centre ERIC (espace jeunes municipal, près du stade).

Un accès WiFi est également à la disposition de ceux qui souhaitent se connecter avec leur ordinateur personnel.

Contact 04 90 41 72 78 (le matin).

Site internet MJC

Le site Internet de la MJC est ouvert 24 heures / 24 et 7 jours / 7 pour vous informer sur notre association, vous permettre de visionner les photos des derniers événements, vous rappeler les nombreuses activités (qui reprendront en septembre) offertes par la MJC. Une seule adresse : mjcbedoin.org.

Ludothèque

La ludothèque sera encore ouverte en juillet, le samedi de 10 heures à 12 heures, salle du Conte Lu (1er étage du centre culturel). Petits et grands, venez nombreux jouer, essayer ou emprunter des jeux. Nous vous retrouverons ensuite en septembre avec de nouvelles surprises.

L'association développement touristique du Mont Ventoux

L'Association nous informe qu'à partir du 11 juillet 2009 et durant tout l'été, tous les jours de la semaine sauf les jours fériés vous pouvez faire du vélo tout terrain sur des pistes aménagées, en empruntant le télésiège de l'Ermitan.

Le casque et les protections sont obligatoires. Les enfants fréquentant l'école de Bédoin bénéficieront de la gratuité de cette nouvelle activité.

Bédoin à petits points

Du 4 au 12 juillet 2009, un rendez-vous à ne pas manquer : l'association « Bédoin à petits points » vous invite à faire un voyage au cœur des saisons au centre culturel de 10 heures à 13 heures et de 16 heures à 19 heures.

Entrée libre.

Le don du sang

Le congrès régional de la Fédération Française pour le don de sang bénévole s'est déroulé aux Florans les 8, 9, 10 mai 2009 où l'accueil et les lieux nous ont enchantés.

120 congressistes y étaient réunis. L'amicale de Bédoin a été félicitée pour l'organisation.

Nous remercions Monsieur le Maire et la Municipalité pour l'accueil et l'apéritif offert avec les bons vins du Terroir de Bédoin.

Remercions les jeunes et nos amis qui ont participé au parcours de la flamme le 9 mai où ils ont été accueillis aux Florans sous les applaudissements des congressistes.

Comme vous le savez « Le Don du Sang » du « Plasma » des « Plaquettes » sauve des vies humaines.

Chaque jour, c'est plus de 160 poches de sang qui sont utilisées dans le Vaucluse.

Alors venez encore plus nombreux aux prochaines collectes des mardis 30 juin, 1er septembre, 10 novembre de 15h30 à 19h30.

Merci à tous nos donateurs bénévoles qui veulent eux aussi sauver des vies. Merci également à Monsieur Max Raspail du Conseil Général pour sa présence à la clôture du congrès.

Guy MARY



En forme à Bédoin



Fête de l'association

Environ 150 spectateurs ont assisté au spectacle de fin d'année monté avec brio par nos animateurs. Une trentaine d'adhérents adultes ont eu à cœur de présenter, de démontrer et de promouvoir les différentes activités pratiquées dans le

club : Yoga, Tai Chi Chuan, Step/cardio et Step/choré, Boxy Gym, Pilates.

Une dizaine d'enfants et d'ados ont présenté 3 chorégraphies originales et « endiablées » de Hip Hop.

Un grand merci à tous pour cette très belle soirée !

La Boule du Ventoux

Programme bouliste :

• EN JUILLET

vendredis 3 - 10 - 17 - 24 - 31

Pétanque montée 2 joueurs à 21h

dimanches 5 - 12 Pétanque mêlée - à 15h

mardi 14 Pétanque mêlée 15 h - Concours ouvert à tous

Fête des Baux

samedi 18 Pétanque mêlée 2 joueurs à 15h

dimanche 19 Pétanque mêlée 3 joueurs à 15h

mardi 21 Pétanque montée 2 joueurs à 15h

• EN AOUT

samedi 1er et dimanche 2 Concours à Crillon-le-Brave

vendredis 7 - 21 - 28 Pétanque montée 2 joueurs à 21h

samedi 8 - Pétanque montée - 2 joueurs - à 21h

dimanche 9 Pétanque mêlée à 15h

Fête votive de Bédoin

du 12 au 20 (voir affiches)

Fête votive de Flissan

du samedi 22 au mardi 25 (voir affiches)

Fête votive de Sainte Colombe

samedi 29 Pétanque mêlée 2 joueurs à 15h

dimanche 30 Pétanque montée 3 joueurs à 15h

lundi 31 Pétanque mêlée 3 joueurs à 15h

• EN SEPTEMBRE - PAS DE CONCOURS

Notre équipe « Jeunes Pétanqueurs » est entraînée par notre jeune Cédric Schifano.

Le comité Vaucluse adresse ses félicitations à :

Clémence Rodriguez, Constant Ryo, Quentin Proksch, Nicolas Chersia, Camille Mantz se sont qualifiés au championnat de Vaucluse pour le championnat de ligue au Lavandou (83) qui a eu lieu les 30, 31 mai et le 1er juin 2009.

A tous, toutes nos félicitations et particulièrement à Cédric Schifano qui accompagne les jeunes dans leurs déplacements.

Merci aux commerçants de Bédoin qui ont sponsorisé le club jeunes boulistes pour l'achat des vêtements sport identiques pour les championnats, ainsi qu'à Madame Massendes-Mary Michèle qui a contacté les sponsors de Bédoin que nous remercions bien vivement.

Guy MARY



Etat Civil

NAISSANCES :

Lydie DELBARTnée le 13.04.2009
Enzo CHABRANné le 22.04.2009
Melissa RECORDIER-NERInée le 07.05.2009
Aymane KARTITné le 14.05.2009

MARIAGES :

Jérôme PAYELLE et Anne-Sophie BRANSONle 7.05.2009
Israël STROLLO et Mélina ROSAle 21.06.2009

DECES :

Elise JOUVE veuve GRAVIER (92 ans)le 14.04.2009
Janine DESBORDES
épouse MARBOTTE (81 ans)le 20.04.2009
Gilbert ROBIN (61 ans)le 23.04.2009
Paulette BOOZ veuve BOSC (94 ans)le 25.04.2009
Yvonne MALAN veuve
BOURELLA (94 ans)le 27.04.2009
Pauline VAN EYS veuve DE SMETH (90 ans)le 18.05.2009
Fernand JOURDAN (82 ans)le 20.05.2009
Camille BONNEAU (81 ans)le 03.06.2009

Calendrier des gardes des médecins

BÉDOIN / VILLES-SUR-AUZON / MORMOIRON

Du samedi 8h00 au dimanche 20h00

4 - 5 juillet	Dr BARNICAUD.....	04.90.12.81.09
11-12 juillet	Dr DIETERLEN	04.90.65.92.12
13-14 juillet	Dr GAUDET.....	04.90.65.64.96
18-19 juillet	Dr GAUDET.....	04.90.65.64.96
25-26 juillet	Dr NADRA.....	04.90.61.88.96
1er-2 août	Dr BARNICAUD.....	04.90.12.81.09
8-9 août	Dr LUNADIER.....	04.90.61.80.27
14-15-16 août	Dr GAUDET.....	04.90.65.64.96
22-23 août	Dr NADRA.....	04.90.61.88.96
29-30 août	Dr BARNICAUD.....	04.90.12.81.09
5-6 septembre	Dr BARNICAUD.....	04.90.12.81.09
12-13 septembre	Dr GAUDET.....	04.90.65.64.96
19-20 septembre	Dr DIETERLEN	04.90.65.92.12
26-27 septembre	Dr GAUDET.....	04.90.65.64.96

SAMU 15 – POMPIERS 18 - GENDARMERIE 17
ou numéro européen 112

Dimanches et jours fériés :

- URGENCE DENTAIRE Téléphone : 04.90.31.43.43
- PHARMACIE DE GARDE Téléphone : 3237

Les commerçants, ça bouge !



1. Janie a pris sa retraite, Jolanta la remplace. Bienvenue à elle.
2. Un nouveau coin avenant et sympa pour manger, chez Sabine, « A l'entre 2 » - Service à toutes heures
3. Phil déménage mais pas loin. C'est la porte à côté de Sabine, et c'est plus grand.
4. A Ste Colombe, « Le Guintrand » a changé de mains, bienvenue à Cathy Delbart et Béatrice Ségu !
5. Changement de propriétaires pour la Boucherie-Charcuterie Traiteur. Tout est fait maison par la nouvelle équipe. Bienvenue à Gilles et Didier.
6. Vous n'avez pas le temps ni l'envie de coudre : Danielle – Couture est là : 04.90.12.86.63 ou 06.73.31.80.90 – chemin des Aubertes 84410 BEDOIN
7. Beauté du Sud, salon d'esthétique, change d'adresse, Christine NICOLAS s'installe au Quartier du Pont 84410 BEDOIN – Téléphone : 04.90.12.83.10

Baptême de Plongée

Pascal Lamandé, qui vit aux Baux, est instructeur de plongée, il offre le baptême de plongée sur demande.
au **04.90.62.47.71** ou **06.03.46.24.29**

Commission des fêtes et commission culture

AU PROGRAMME CET ETE

La saison estivale a d'ores et déjà bien commencé, et c'est loin d'être terminé !

Quelques points forts à retenir :

3 et 4 juillet : Festival «Crions Z'Ensemble »

13 et 14 juillet : Fête nationale avec la traditionnelle Aioli des pompiers, un bal avec «Dédicace», et un bal avec «Jo Allan»

16 juillet à 20 h 30 en plein air sur le parvis du Centre Culturel, Place de la Vigneronne, Eric PRUD'HOMME



TRIO, Concert offert par la commune,

17 au 19 juillet : Fête des Baux, orchestres « C'Clair » le samedi, et « Oliver » le dimanche

19 juillet : Fête des Vins des Côtes du Ventoux

8 août : Concert Christian DOVA et Christopher SCHUETZ ils chantent la Provence et les pays du monde accompagnés de leur guitare à 21h Centre Culturel

13 au 16 août : Fête votive

jeudi 13 : Election Miss et Mister (catégorie 12-16 ans) et grande soi-

rée DJ

vendredi 14 : Animation Country et bal avec Echeverria

samedi 15 : Concours de vélos fleuris, soupe au pistou du RCB, bal avec Gardet et show live Eve Angeli

dimanche 16 : grande soirée Salsa/Latino avec Mascantes et Diabloson

28 au 30 août : Fête de Ste Colombe, orchestres « C'Clair » le samedi, et « Oliver » le dimanche,

Le 28 août, le Quatuor de Cor A4C. Si le temps le permet départ sur la colline Saint Antonin, puis traversée du village et arrivée sur le parvis du Centre Culturel. Le quatuor de Gaëlle Gaudin, qui vit aux Baux et



exerce à l'Opéra d'AVIGNON, nous concocte un programme original,

N'hésitez pas à consulter notre site internet www.bedoin.fr pour avoir